

Communiqué

Pour diffusion immédiate

NOUVEAU SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS À LA MUNICIPALITÉ DE ST-GABRIEL-DE-BRANDON

Saint-Gabriel-de-Brandon, le 13 août 2018 – La municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon est fière d’annoncer la mise sur pied d’un service de premiers répondants pour ses citoyens ainsi que pour ceux de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon. Le service de premiers répondants de *niveau 2*, pourra intervenir lors des situations cliniques suivantes :

- ACR : arrêt cardio respiratoire
- Anaphylaxie : réaction allergique
- Traumatologie : accident de la route, chute, fracture etc.

Ce nouveau service sera assuré par treize (13) pompiers de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon qui ont reçu la formation certifiée tel que l’exige *Santé et Services sociaux Québec*.

La municipalité de St-Cléophas-de-Brandon dont le service incendie est assuré par la municipalité de St-Gabriel-de-Brandon a aussi donné son accord à l’entente pour être desservie par ce nouveau service.

La collaboration entre les partenaires suivants a permis la réalisation du projet :

- La municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon;
- La municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon;
- Le Centre Intégré de Santé et de Service Sociaux de Lanaudière;
- Le Centre de Communication Santé Laurentides-Lanaudière;
- Ambulances St-Gabriel.

La municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon est très heureuse de l’aboutissement de ce projet qui assure une garde de 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui accélère les interventions d’urgence.

-30-